

Aquae Novicastri : les bains romains de Neuchâtel-Serrières

Autor(en): **Reynier, Christian de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **41 (2018)**

Heft 2: **Neuchâtel, les nouvelles voies de l'archéologie**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-813619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Aquae Novicastri: les bains romains de Neuchâtel – Serrières

— Christian de Reynier

Dans son effort pour réhabiliter les friches urbaines de l'ancien quartier industriel de Serrières, la ville de Neuchâtel a décidé d'en valoriser le patrimoine paysager, architectural et archéologique. C'est en particulier le cas des vestiges d'un établissement romain dégagés en 1908, mais laissés à l'abandon depuis.

Fig. 1

Les vestiges de la villa romaine de Neuchâtel – Serrières en 1913. Au premier plan, l'hypocauste du premier état et ses canaux muraux.

Le vestigia della villa romana di Neuchâtel – Serrières nel 1913. In primo piano l'ipocausto della prima fase e i suoi canali murari.

La villa romaine de 1908

Ce qu'on appelait alors la «villa romaine» de Serrières a été découvert en 1908, en éventrant une vigne dans le cadre de la construction des trois dernières maisons de la «Cité Suchard». L'architecte en charge du chantier, Eugène Colomb, a mené leur dégagement sous la supervision de William

Wavre, professeur d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel. Si la documentation issue de ces fouilles semble avoir disparu, les vestiges ont été laissés en place. Leur mauvais entretien, limité à un débroussaillage occasionnel, a conduit à une dégradation rapide et, en 1909 déjà, on signale que les enduits peints antiques ont disparu. Dans le but de documenter ce qui pouvait encore l'être

Fig. 2

Localisation des vestiges romains et mérovingiens du vallon de la Serrière avec la représentation des rives antérieures à 1878. 1 Découverte de mobilier romain. 2 Nécropole mérovingienne des Battieux. 3 Chemin et franchissement de la Serrière avant la construction du pont Berthier en 1810. 4 Bâtiment romain et lieu de culte mérovingien sous le temple St-Jean. 5 Sépulture du 8^e siècle. 6 Ruines des thermes romains de Serrières.

Localizzazione delle vestigia romane e merovingie della valle della Serrière con la rappresentazione delle rive del lago prima del 1878. 1 Scoperta di oggetti di epoca romana. 2 Necropoli merovingia di Battieux. 3 Sentiero e attraversamento della Serrière prima della costruzione del ponte Berthier nel 1810. 4 Edificio romano e luogo di culto merovingio sotto il tempio di St.-Jean. 5 Sepoltura del VIII secolo. 6 Rovine delle terme romane di Serrières.



avant la remise en valeur des ruines, l'Office du patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel a réalisé, en 2006 et 2015, plusieurs sondages qui ont permis d'identifier les équipements caractéristiques de l'aile thermale d'un établissement gallo-romain, occupé du 1^{er} au 4^e siècle de notre ère.

Extension et organisation générale de l'édifice thermal

Avant les grands travaux de drainage et de remblayage du 20^e siècle, le lac de Neuchâtel atteignait les rochers abrupts à l'embouchure de la rivière Serrière, ménageant tout de même sur la rive gauche une portion de berge large d'environ 60 m et longue de quelque 150 m. C'est sur cette langue de terre que le bâtiment abritant les thermes a été édifié, alors que d'autres constructions romaines se trouvaient sur le coteau. Ces dernières sont signalées par les murs visibles sous le temple St-Jean et par des trouvailles effectuées de part et d'autre du vallon.

Dans sa pleine extension, l'aile thermale dégagée occupe une surface de près de 450 m². Au nord, à l'ouest et au sud, les limites du bâtiment sont bien identifiées, alors qu'à l'est l'édifice s'étend hors de la zone fouillée, tout comme l'égoût situé

dans la cour au nord et qui s'écoule vers l'est. Les commentaires de 1908 et de rares indices archéologiques suggèrent que les vestiges maçonnés se prolongeaient sur au moins 50 m le long de la berge: «(...) les ouvriers ont mis au jour (...) toute une série de murs et une quantité de débris de tuiles et de briques [et] que ça continue beaucoup plus loin, et sous la route et sous la maison déjà en construction».

La surface à bâtir, en pente à l'origine, semble avoir été préalablement excavée jusqu'au niveau des fonds des bassins et des hypocaustes (système de chauffage en sous-sol) à venir, un mètre plus bas que les niveaux de circulation finaux, signalés au nord par un sol bien conservé et trois seuils de porte (fig. 5). A partir de ce niveau de chantier, des tranchées étroites et profondes d'une quarantaine de centimètres ont été creusées pour accueillir deux assises de semelle, sur lesquelles les murs en calcaire hauterivien ont été construits. L'érosion et les dégagements de 1908 n'ont pratiquement pas laissé de stratigraphie et n'ont maintenu qu'un seul sol de circulation, alors que les fonds d'hypocaustes ont été plutôt bien préservés (fig. 6). Malgré l'uniformité apparente des matériaux et techniques, l'observation des zones de contact entre les murs indique deux états du bâtiment et plusieurs étapes de chantier.

Organisation des premiers thermes

Le premier état correspond à un grand bâtiment rectangulaire doté d'un local saillant à l'ouest, divisé par des refends assez étroits en sept locaux inégaux.

Les deux pièces nord ne possédaient visiblement pas de sous-sol aménagé (fig. 3, n°1 et 2). Leur situation et le négatif d'un large seuil indiquent qu'il s'agissait de pièces froides proches de l'entrée: vestibule/vestiaire et *frigidarium*. La partie sud-est du bâtiment est occupée par deux salles à hypocauste (n°3 et 4), dont le fond était formé d'une couche de béton de tuileau supportant des pilettes en carreaux de terre cuite liés au mortier. Un enduit identique à celui du fond couvrait les murs. Ces deux hypocaustes sont complétés

Fig. 3
Plan des bains romains de Serrières.
ETAT 1: 1 et 2 salles froides (*apodyterium* et *frigidarium*), 3 et 4 salles chaudes (*laconicum* et *caldarium*), 5 *praefurnium*, 6 et 7 salles froides à dalle maçonnée épaisse, 8 indéterminé, 9 salle chaude voûtée (*sudatorium*?) transformée ensuite en bassin, 10 *praefurnium*. ETAT 2: 11 égout, 12 vestibule, 13 grande salle froide, 14 salle chaude à bassin, 15 cour. MEDIEVAL: 16 tombe du 8^e siècle.

Pianta dei bagni romani di Serrières.
FASE 1: 1 e 2 sale fredde (*apodyterium e frigidarium*), 3 e 4 sale calde (*laconicum e caldarium*), 5 praefurnium, 6 e 7 sale fredde con lastre di notevole spessore, 8 indeterminato, 9 sala calda a volta *sudatorium*?) trasformata successivamente in una vasca, 10 praefurnium. FASE 2: 11 canale di scolo, 12 vestibolo, 13 grande sala fredda, 14 sala calda con vasca, 15 cortile. MEDIEVALE: 16 tomba dell'VIII secolo.



par des canaux verticaux de section rectangulaire (38 x 20 cm), aménagés dans les murs, qui assurent le tirage de l'installation de chauffage et l'évacuation des fumées produites par le foyer (*praefurnium*; n° 5).

Au sud-ouest, deux locaux voisins des salles chauffées sont remplis d'une épaisseur d'au moins un mètre de litages de petits moellons posés de champ et liés au mortier (n° 6 et 7). L'ensemble est scellé par une chape, trop érodée pour avoir gardé les traces d'un quelconque aménagement, mais compatible avec les niveaux de circulation du reste du bâtiment. Cette construction massive tranche avec les remblais terreux des autres pièces. A l'évidence, les architectes ont voulu créer une base incompressible. Dans le contexte de thermes, on peut supposer qu'une fondation d'une telle solidité visait à soutenir des cuves (vasques, baignoires) reposant éventuellement sur un sol «précieux» qui, en l'absence de tesselles, pouvait être un pavement de dalles ou de galets (fig. 4).

A l'ouest, une salle chauffée isolée était située hors-œuvre et l'épaisseur de ses murs indique qu'elle était couverte d'une voûte (fig. 3, n°9). La transformation du local en bassin lors d'une étape ultérieure a fait disparaître l'essentiel des aménagements de l'hypocauste, mais son sol et ses parois étaient visiblement recouverts d'un épais enduit de tuileau tandis que l'embouchure du *praefurnium* a pu être reconnue au sud-est.

Le réaménagement des thermes

Dans une étape suivante, le bâtiment a été agrandi en amont. Au nord, on aménage un égout souterrain (fig. 3, n°11) s'écoulant vers l'est en creusant le sol de la cour préexistante (n°15). Des regards fermés par des dalles grossières permettaient son entretien.

Deux salles non chauffées sont construites entre cet égout et les deux pièces froides du premier état. Celle de l'est (n°12) a conservé un sol en béton composé de mortier et de petits galets; elle semble avoir fait office de vestibule entre la



Fig. 4
Vestiges du premier état. A gauche, restes de l'hypocauste transformé ensuite en bassin; au centre le praefurnium bouché; dans l'angle supérieur droit l'épais radier d'une des salles pavées; en haut le frigidarium dont le sol n'a pas été conservé.

Vestigia della prima fase. A sinistra i resti dell'ipocausto trasformato successivamente in vasca al centro il praefurnium chiuso; nell'angolo superiore destro la platea di grande spessore di una delle sale pavimentate; in alto il frigidarium, di cui non si è conservato il pavimento.

Fig. 5
Vue du vestibule d'entrée du second état.

Veduta del vestibolo dell'entrata durante la seconda fase.



cour et l'intérieur du bâtiment, au vu de sa petite taille et de la présence de deux portes se faisant face. On peut supposer qu'elle conduisait au vestiaire (*apodyterium*; fig. 3, n°1) situé alors dans la partie ancienne du bâtiment. Aucune communication n'existait en revanche avec la pièce voisine à l'ouest, dotée elle aussi d'un seuil en calcaire ouvrant en amont, sur l'extérieur de l'édifice (n°13); ce vaste local allongé semble former un ensemble isolé avec la nouvelle salle chaude au nord-ouest (n°14), avec laquelle il communiquait. Contrairement aux pièces chauffées de la première étape, cette dernière salle n'est pas équipée de cheminées murales et la présence de nombreux fragments de canaux rectangulaires en terre cuite (*tubuli*) dans les remblais laisse supposer qu'elle était pourvue d'une double cloison. Son extrémité sud était peut-être dotée d'un bassin, dont seules les fondations ont été repérées.

C'est peut-être suite à la création de cette nouvelle salle chauffée que l'ancien hypocauste occidental a été transformé en bassin (n°9). Le fond et les parois de ce dernier étaient ornés de plaques rectangulaires de calcaire poli reposant sur un lit de mortier hydrofuge. Le long de la paroi ouest existait une marche ou une banquette large d'environ 90 cm et revêtue elle aussi de dalles. Sa maçonnerie était formée de plaques de mortier de tuileau et de morceaux de tuiles plates (*tegulae*) disposés horizontalement, provenant certainement de

l'hypocauste démantelé. Au sud, l'ancienne bouche du praefurnium a été obturée par des matériaux du même type et un orifice de vidange pour le bassin y a été aménagé (fig. 3, n°10).

Chronologie

En l'absence de matériel en contexte stratigraphique, les arguments chronologiques se résument à trois datations radiocarbone, effectuées sur des charbons mis au jour dans la cour: ils ont pu être attribués à des arbres abattus dans la première moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. Trois monnaies du dernier tiers du 3^e siècle ont en outre été découvertes en 1908.

Un relais routier?

Les bains de Serrières présentent un plan ramassé ou orthogonal et évoquent en particulier les thermes du haut de la villa de Colombier NE (voir pp. 46-50), ou ceux de Berne – Engehalsinsel (*Vicus Brenodurum*). Au vu de leur taille, ils appartenaient visiblement à un complexe important. Nous avons déjà mentionné l'extension des édifices vers l'est, les murs gallo-romains identifiés sous le temple St-Jean et les nombreuses trouvailles fortuites et anciennes, qui signalent des constructions de part et d'autre du vallon de la Serrière. Il pourrait s'agir évidemment d'une grande villa

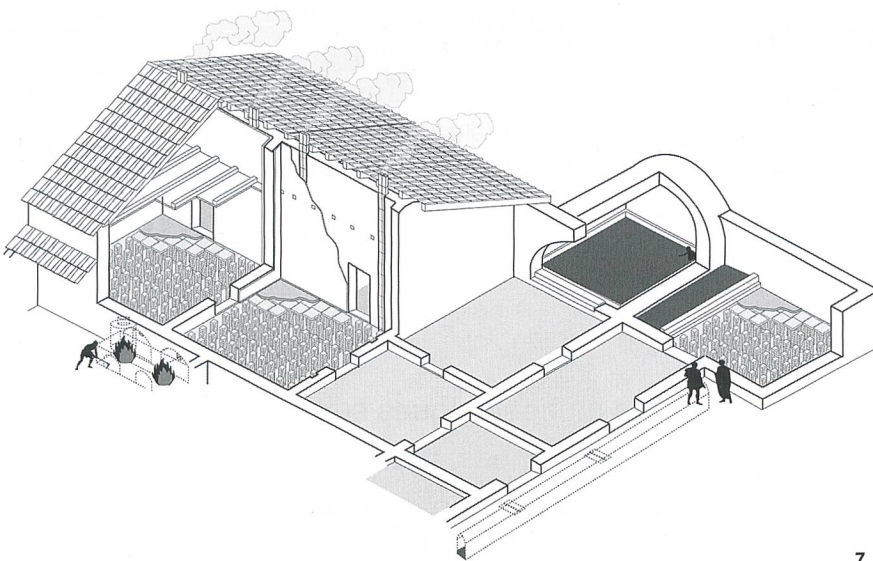


Fig. 6
Fond de l'hypocauste occidental du second état.

Fondo dell'ipocausto occidentale durante la seconda fase.

Fig. 7
Restitution du second état des bains.

Ricostruzione della seconda fase dei bagni.

rustica profitant de la bonne exposition du lieu et des ressources offertes par le lac. Cependant, l'importance centrale de la rivière révélée par la répartition des vestiges, l'inhabituel escarpement de l'espace occupé et la proximité du lac nous poussent à explorer d'autres pistes. D'une manière ou d'une autre, la rivière semble être au cœur de l'établissement humain de Serrières. En 1228, la plus ancienne mention du lieu indique déjà l'existence de moulins *in aqua de Sarreros*. Ensuite, et jusqu'au 19^e siècle, le débit

très régulier de la rivière a constamment attiré des activités industrielles liées à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Selon le toponymiste Wulf Müller, Serrières vient du latin *serra*, la scie, et de la terminaison féminine *-aria*. Il est donc possible que le site ait constitué au Haut Moyen Age, voire avant, «l'endroit où l'on trouve] de nombreuses scieries». Cette zone se trouve aussi sur la route du pied du Jura, à l'endroit qui correspondait jusqu'en 1810 au seul point de franchissement possible de la rivière, encaissée dans un profond vallon sur le reste de son bref parcours, et ce à proximité immédiate du lac et des facilités de transport offertes par le réseau des trois lacs jurassiens et l'Aar. L'hypothèse d'un établissement-relais mettant des bains à disposition des voyageurs n'est donc pas complètement improbable.

Un établissement pérenne

L'établissement de Serrières semble avoir connu un remarquable développement au cours du Moyen Age. Les fouilles conduites dans l'église en 1945 et 1998 ont révélé l'existence d'un petit édifice funéraire familial (*memoria*) mérovingien, lié à un ensemble plus vaste installé dans l'ancienne *villa* romaine, dont il reprend certains murs. A quelques dizaines de mètres en amont, près de 200 tombes ont été documentées au lieu-dit Les Battieux. Il s'agit d'une nécropole en rangées dont le mobilier, scramasaxes et garnitures de ceintures essentiellement, appartient aux deux derniers tiers du 7^e siècle. Un peu plus tard, au 8^e siècle (selon une datation radiocarbone), une tombe dotée d'une *tegula* à chaque extrémité est aménagée à proximité des anciens thermes; elle est alignée sur un muret attribué à l'établissement romain. A la même époque, un petit chœur carré, doté d'un autel maçonné, est ajouté à l'est de la *memoria*, qui devient dès lors une véritable église; celle-ci sera agrandie jusqu'au 12^e siècle à l'aide de moellons antiques réutilisés.